

# APPUYER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ SUR LE TERRITOIRE



Professionnels de santé



2023 - 2028

## DESCRIPTION

Il existe aujourd'hui trois MSP (Versonnex, Gex et Collonges) et un projet est en cours (Thoiry) au sein desquelles l'exercice coordonné pourrait être davantage déployé au profit des usagers. Ces structures labélisées d'exercice coordonné sont en nombre insuffisant au regard des besoins de la population et des enjeux de démographie médicale et sont d'autant d'atouts pour l'attractivité du Pays de Gex.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Recensement des aides et harmonisation en vue de proposer un état des lieux aux professionnels de santé
- Poursuivre l'appui en ingénierie de projet des équipes porteuses de projets de Structures d'Exercice Coordonné (SEC)
- Encourager et accompagner à la labélisation les structures déjà existantes
- Soutenir les regroupements de professionnels de santé avec la création un groupement d'employeurs pour libérer du temps médical
- Profiter de la dynamique du CESIM et l'encourager par la création d'un pôle médical au sein du CHPG incluant également des médecins libéraux (exercice mixte en statut et varié en actes)

## SUIVI ET EVALUATION

- Traces des processus mis en place (concertation, communication, documents cadres...)
- Nombre de projets soutenus pour le développement de SEC (MSP, CDS)
- Nombre de structures labélisées par l'ARS
- Nombre de projets innovants sur le territoire (pratique avancée, télémedecine, groupement d'employeur...)